





		ŀ	(ILOMÉTRA	GE	Temps	Heure de			
Contrôle	ITINERAIRE conforme à l'additif n°1	Km	Total	Entre	impartis	passage			
	conforme a t additii n° i	Partiel	E.S	СН	H:Mn	1ère voit.			
	Samedi 25 Octobre 2025 - 1 ^{ère} Étape / 1 ^{ère} Section								
CH0	Départ Caverne des Hirondelles					11:00			
L1	TG Caverne des Hirondelles à Radier Fusible	0,05							
	TG Radier Fusible à Rue Amiral Lacaze	0,10							
	TG Rue Amiral Lacaze à Rue R. Babet	1,35							
	TG Rue R. Babet à Rue S. Malet	0,45							
	TG Rue S. Malet à Allée des Hibiscus	0,08							
	TG Allée des Hibiscus à Rue E. Labonne	0,07							
	TD Rue E. Labonne à CH	0,30							
CH0A	Entrée Assistance A			2,40	0:10	11:10			
	ASSISTANCE A				0:20				
СН0В	Sortie Assistance A					11:30			
L2	Rue S. Malet à Rue R. Babet (ex RN2)	0,30							
	TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempai	1,15							
	TTDt à Rue M. et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002	0,30							
	TD RN 1002 à Rond-Point RD 33	0,50							
	TG RD 33 (3e sortie) à CH	1,50							
CH1	Grand Coude			3,75	0:17	11:47			
ES1	GRAND COUDE				0:03	11:50			
	RD 33 à Arrivée		12,3						
STOP 1	RD 33 - Maison en ruine	0,45							
L3	RD 33 à Rue T. Gauthier	0,05							
	TG Rue T. Gauthier à Rue de l'Usine à Thé	1,40							
	TD Rue de l'Usine à Thé à Parking de l'Ecole	0,60							
CH1A	Entrée Regroupement 1			14,80	0:50	12:40			
	REGROUPEMENT 1				4:05				
CH1B	Sortie Regroupement 1					16:45			
	Samedi 25 Octobre 2025 -	1 ^{ère} Éta	pe / 2 ^{ème} S	ection					
L4	TG Rue de l'Usine à Thé à Rue T. Gauthier	0,60							
ZR1	Parking du Stade								
	TG Rue T. Gauthier à RD 33	1,60							
	RD 33 à CH	0,70							

www.asareunion.re Page 1/7







	17111774177	ŀ	(ILOMÉTRA	Temps	Heure de	
Contrôle	ITINERAIRE conforme à l'additif n°1	Km	Total	Entre	impartis	passage
	comornic a cadatar ir i	Partiel	E.S	СН	H : Mn	1ère voit.
CH2	Jean Petit			2,90	0:27	17:12

www.asareunion.re Page 2/7







STOP 2			ı	KILOMÉTRA	GE	Temps	Heure de
ES2 JEAN PETIT RD 33 à Arrivée 11,7 1,	Contrôle		Km	Total	Entre	impartis	passage
RD 33 à Arrivée		comorme a cadacir ii ii	Partiel	E.S	СН	H:Mn	1ère voit.
STOP 2	ES2	JEAN PETIT				0:03	17:15
Stop à Rond Point RN1002		RD 33 à Arrivée		11,7			
TD RN1002 à Rue M. et A. Leblond TTDt Rue M. et A. Leblond à Rue R. Babet TG Rue R. Babet à Rue S. Malet TG Rue S. Malet à Allée des Hibiscus TG Allée des Hibiscus à Rue E. Labonne TD Rue E. Labonne à CH O,30 CH2A Entrée Regroupement 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2C Entrée Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D TD Rue R. Babet à Rue P. Babet (ex RN2) TD Rue R. Babet à Rue P. Babet (ex RN2) TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa TTD true M. et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 TTD true M. et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 TD Rue R. Babet à Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire Tour de Rd point obligatoire TD Rue A. Lucas à Rue A. Malet Tour de Rd point Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle	STOP 2	RD 33	0,40				
TTDt Rue M. et A. Leblond à Rue R. Babet 0,30 TG Rue R. Babet à Rue S. Malet 1,10 TG Rue S. Malet à Allée des Hibiscus 0,08 TG Allée des Hibiscus a Rue E. Labonne 0,07 TD Rue L. Labonne à CH 0,30 Entrée Regroupement 2 15,55 0:50 18:05 REGROUPEMENT 2 2:00 CH2B Sortie Regroupement 2 2:00 CH2B Sortie Regroupement 2 2:00 CH2C Entrée Assistance B 0:00 20:05 ASSISTANCE B 00:30 CH2D Sortie Assistance B 0:00 20:35 L6 Rue S. Malet à Rue R. Babet (ex RN2) 0,30 TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa 1,15 TTDt rue M.et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 0,30 TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 0,10 TTDt RN 1002 à CH 0,15 CH3 Les Terrass 2,00 0:22 20:57 ES3 LES TERRASS RN 1002 à Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire 0,20 TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon 0,15 TG Rue J.P. Lebon à Rue Almé Lucas 0,30 TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet 0,50 TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 0,10 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20	L5	Stop à Rond Point RN1002	1,00				
TG Rue R. Babet à Rue S. Malet TG Rue S. Malet à Allée des Hibiscus TG Allée des Hibiscus à Rue E. Labonne TD Rue E. Labonne à CH O,30 CH2A Entrée Regroupement 2 Double Entrée Regroupement 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2C Entrée Assistance B CH2C Entrée Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D Rue S. Malet à Rue R. Babet (ex RN2) TD Rue R. Babet à RD Point Rivière des Rempa TD Rue R. Babet à RD Point Rivière des Rempa TTDt rue M.et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 TTDt RN 1002 à CH CH3 Les Terrass CH3 Les Terrass CH3 Les Terrass CH4 DOUBLE TERRASS RN 1002 à Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TG Rue J.P. Lebon à Rue Almé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle		TD RN1002 à Rue M. et A. Leblond	0,60				
TG Rue S. Malet à Allée des Hibiscus TG Allée des Hibiscus à Rue E. Labonne TD Rue E. Labonne à CH O,30 CH2A Entrée Regroupement 2 DT REGROUPEMENT 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2C Entrée Assistance B CH2C Entrée Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa TTD Rue Point RD 3 TTD Rue R. Babet (2 sortie) à RN 1002 TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa TTD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa TTD Rue R. Babet à Rd Point RD 3 TTD Rue R. Babet à Rd Point RD 3 TTD Rue R. Babet à Rd Point RD 3 TTD Rue A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TO ur de Rd point obligatoire TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		TTDt Rue M. et A. Leblond à Rue R. Babet	0,30				
TG Allée des Hibiscus à Rue E. Labonne TD Rue E. Labonne à CH CH2A Entrée Regroupement 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2B Sortie Regroupement 2 CH2C Entrée Assistance B CH2C Entrée Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D Sortie Assistance B CH2D TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa TTD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa TTD Rue M.et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 TTD RN 1002 à CH CH3 Les Terrass CH3 Les Terrass CH3 Les Terrass CH4 D,90 TO Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle T1,20		TG Rue R. Babet à Rue S. Malet	1,10				
TD Rue E. Labonne à CH		TG Rue S. Malet à Allée des Hibiscus	0,08				
CH2A Entrée Regroupement 2 15,55 0:50 18:05 REGROUPEMENT 2 2:00 CH2B Sortie Regroupement 2 20:05 Samedi 25 Octobre 2025 - 1 êre Étape / 3ême Section CH2C Entrée Assistance B 0:00 20:05 ASSISTANCE B 00:30 20:35 CH2D Sortie Assistance B 0,30 20:35 L6 Rue S. Malet à Rue R. Babet (ex RN2) 0,30 1,15 20:35 TD Rue A. Babet à Rd Point Rivière des Rempa 1,15 1,15 17 17 17 17 17 18 18 20:35 18 20:35 18:05 20:35 18:05 20:35 18:05 20:05 20:05 20:35		TG Allée des Hibiscus à Rue E. Labonne	0,07				
REGROUPEMENT 2 2:00 20:05		TD Rue E. Labonne à CH	0,30				
CH2B Sortie Regroupement 2 20:05	CH2A	Entrée Regroupement 2			15,55	0:50	18:05
CH2C		REGROUPEMENT 2				2:00	
CH2C Entrée Assistance B 0:00 20:05 ASSISTANCE B 00:30 CH2D Sortie Assistance B 00:30 L6 Rue S. Malet à Rue R. Babet (ex RN2) 0,30 TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa 1,15 TTDt rue M.et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 0,30 TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 0,10 TTDt RN 1002 à CH 0,15 CH3 Les Terrass 2,00 0:22 20:57 ES3 LES TERRASS 0:03 21:00 RN 1002 à Rue A. Malet 0,90 0:03 21:00 TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon 0,15 0,15 TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas 0,30 0,30 TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet 0,50 0,50 TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 0,10 0,10 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20	CH2B	Sortie Regroupement 2					20:05
ASSISTANCE B 00:30		Samedi 25 Octobre 2025 -	1 ^{ère} Éta _l	pe / 3 ^{ème} S	ection		
CH2D Sortie Assistance B L6 Rue S. Malet à Rue R. Babet (ex RN2) 0,30 TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa 1,15 TTDt rue M.et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 0,30 TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 0,10 TTDt RN 1002 à CH 0,15 CH3 Les Terrass 2,00 0:22 20:57 ES3 LES TERRASS RN 1002 à Rue A. Malet 0,90 Tour de Rd point obligatoire 0,20 TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon 0,15 TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas 0,30 TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet 0,50 TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 0,10 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20	CH2C	Entrée Assistance B				0:00	20:05
L6 Rue S. Malet à Rue R. Babet (ex RN2) TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa TTDt rue M.et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 TTDt RN 1002 à CH O,15 CH3 Les Terrass LES TERRASS RN 1002 à Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 0,30 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		ASSISTANCE B				00:30	
TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa TTDt rue M.et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 TTDt RN 1002 à CH CH3 Les Terrass LES TERRASS RN 1002 à Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Chemin Solitaire A Rue Dardanelle 1,15 0,30 0,30 0,22 20:57 2,00 0:22 20:57 20:57 2,00 0:22 20:57 20:57 20:57 2,00 0:22 20:57	CH2D	Sortie Assistance B					20:35
TTDt rue M.et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002 0,30 TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 0,10 TTDt RN 1002 à CH 0,15 CH3 Les Terrass 2,00 0:22 20:57 ES3 LES TERRASS 7,00 0:03 21:00 RN 1002 à Rue A. Malet 0,90 Tour de Rd point obligatoire 0,20 TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon 0,15 TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas 0,30 TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet 0,50 TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 0,10 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20	L6	Rue S. Malet à Rue R. Babet (ex RN2)	0,30				
TG RN 1002 à Rond-Point RD 3 TTDt RN 1002 à CH CH3 Les Terrass 2,00 0:22 20:57 ES3 LES TERRASS RN 1002 à Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		TD Rue R. Babet à Rd Point Rivière des Rempa	1,15				
TTDt RN 1002 à CH Les Terrass 2,00 0:22 20:57 ES3 LES TERRASS RN 1002 à Rue A. Malet 0,90 Tour de Rd point obligatoire 0,20 TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon 0,15 TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas 0,30 TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet 0,50 TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 0,10 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		TTDt rue M.et A. Leblond (2e sortie) à RN 1002	0,30				
CH3 Les Terrass 2,00 0:22 20:57 ES3 LES TERRASS RN 1002 à Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		TG RN 1002 à Rond-Point RD 3	0,10				
ES3 LES TERRASS RN 1002 à Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		TTDt RN 1002 à CH	0,15				
RN 1002 à Rue A. Malet Tour de Rd point obligatoire 7D Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas 7D Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 0,90 0,20 0,15 0,30 TG Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet 0,50 TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 1,20	СНЗ	Les Terrass			2,00	0:22	20:57
Tour de Rd point obligatoire 0,20 TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon 0,15 TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas 0,30 TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet 0,50 TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 0,10 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20	ES3	LES TERRASS				0:03	21:00
TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon 0,15 TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas 0,30 TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet 0,50 TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 0,10 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		RN 1002 à Rue A. Malet	0,90				
TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		Tour de Rd point obligatoire	0,20				
TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet 0,50 TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 0,10 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		TD Rue Achille Mallet à Rue J.P. Lebon	0,15				
TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire 0,10 TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		TG Rue J.P. Lebon à Rue Aimé Lucas	0,30				
TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle 1,20		TD Rue A. Lucas à Rue Achille Mallet	0,50				
		TG Rue Achille Mallet à Chemin Solitaire	0,10				
TTDt Rue Dardanelle à RD 32 2,30		TG Chemin Solitaire à Rue Dardanelle	1,20				
		TTDt Rue Dardanelle à RD 32	2,30				

www.asareunion.re Page 3/7







	ITINERAIRE conforme à l'additif n°1	ŀ	(ILOMÉTRA	GE	Temps	Heure de
Contrôle		Km	Total	Entre	impartis	passage
	comornie a cadditii n° i	Partiel	E.S	СН	H:Mn	1ère voit.
	TD RD32 à Rue de la Chapelle	0,20				
	TG Rue de la Chapelle à RD3	2,15				
	TG RD3 à Rue Paul Fontaine	1,60				
	TG Rue Paul Fontaine à RD32	3,00				
	TD RD32 à Rue Adenor Payet	1,30				
	TD Rue Adenor Payet à Chemin Jessy	1,60				
	TD Chemin Jessy à RD3	3,10				
	TD RD3 à Rue Bel Air	0,80				
	TG Rue Bel Air à Chemin de la Forêt	0,40				
	TG Chemin de la Forêt à Chemin Fernando	1,50				
	TD Chemin Fernando à Rue de Bel Air	1,40				
	TG Rue de Bel Air à Rue du Père Castagnan	0,30				
	TD Rue du Père Castagnan à Rue Lesquelin	0,40				
	TTDt Rue Lesquelin à Rue Boxelé	0,30				
	TTDt Rue Boxelé à RD3	1,30				
	TG sur RD3 Hubert Delisle à arrivée	0,65	25,6			
STOP 3	PK227 - RD3	0,25				
L7	TD RD3 à RD32	0,20				
	TTDt RD32 à RD3	0,20				
	TD RD3 à RN1002	6,60				
	TG RN 1002 à Rue M. et A. Leblond	0,15				
	TG Rue M. et A. Leblond à Pont Rivière des Remparts	0,30				
	TD Pont Rivière des Remparts à Rue R. Babet	0,05				
	TD Rue R. Babet à Rue de l'Hopital	0,55				
	Rue de l'Hopital à CH	0,50				
СНЗА	Entrée parc fermé / Arrivée 1ère étape			34,40	1:15	22:15

1 ^{ère} ÉTAPE	ES: 49,6 km
	Liaisons: 26,20 km
	Total: 75,80 km

www.asareunion.re Page 4/7







		ı	KILOMÉTRA	GE	Temps	Heure de			
Contrôle	ITINERAIRE conforme à l'additif n°1	Km	Total	Entre	impartis	passage			
	comorme a t additii n° i	Partiel	E.S	СН	H:Mn	1ère voit.			
Dimanche 26 Octobre 2025 - 2 ^{ème} Étape / 4 ^{ème} Section									
СНЗВ	Sortie Parc Fermé / Départ 2ème Etape					8:20			
L8	ldem L1								
СНЗС	Entrée Assistance C			2,40	0:10	8:30			
	ASSISTANCE C				0:30				
CH3D	Sortie Assistance C					9:00			
L9	Rue S. Malet à Rue R. Babet	0,30							
	TD Rue R. Babet puis RN2 à RD 34	7,85							
	TG RD34 à CH	2,00							
CH4	La Crête 1			10,15	0:27	9:27			
ES4	LA CRÊTE 1				0:03	9:30			
	RD34 (Rue Ronsard) à RD37 (Rue Marion)	4,70							
	RD37 à Arrivée	9,60	14,4						
STOP 4	RD37 - Arrêt de bus "Horizon"	0,15							
L10	RD37 à RN2	0,05							
	TD RN2 à Rue R. Babet	6,10							
	TTDt Rue R. Babet à Rue du Gal de Gaulle	0,90							
	TD Rue du Gal de Gaulle à Rue Leconte de Lisl	0,40							
	TTDt Rue L. de Lisle à Rue M. et A. Leblond	0,50							
	TD Rue M. et A. Leblond à RN 1002	0,30							
	TG RN 1002 à RN 2	1,80							
	TD RN2 à RD32 (Rue de l'Etablissement)	2,50							
	TD RD32 à Rue de la Chapelle	3,80							
	TG Rue de la Chapelle à RD3	1,90							
	TG RD3 à Rue Lesquelin	0,70							
	TG Rue Lesquelin à CH	0,10							
CH5	Les Lianes 1			33,60	0:57	10:27			
ES5	LES LIANES 1				0:03	10:30			
	Rue Lesquelin à Rue du Père Castagnan	1,30							
	TTDt Rue du Père Castagnan à Rue du Bel-Air	0,30							
	TD Rue du Bel-Air à Rue Jules Hoarau (RD32)	0,80							
	TG Rue Jules Hoarau à Rue de la Petite Plaine	0,40							

www.asareunion.re Page 5/7







		ŀ	(ILOMÉTRA	GE	Temps	Heure de
Contrôle	ITINERAIRE	Km	Total	Entre	impartis	passage
	conforme à l'additif n°1	Partiel	E.S	СН	H:Mn	1ère voit.
	TD Rue de la Petite Plaine à Rue du Safran	0,30				
	TG Rue du Safran à Rue de la Petite Plaine	0,40				
	TD Rue de la Petite Plaine à Rue du Raccourci	0,50				
	TTDt Rue du Raccourci à Rue Jules Hoarau (RD32)	0,20				
	TG Rue Jules Hoarau (RD32) à RD3	3,10				
	TTDt RD3 à Arrivée	4,90	12,2			
STOP 5	RD3 - Panneau "Rue M. et A. Leblond"	0,30				
L11	RD3 à RN 1002	1,40				
	TD RN 1002 à Rd Point RN2	1,63				
	TG (2e sortie) RN2 à Rue S. Malet	1,47				
	TD Rue S. Malet à Allée des Hibiscus	0,08				
	TG Allée des Hibiscus à Rue E. Labonne	0,07				
	TD Rue E. Labonne à CH	0,02				
CH5A	Entrée Regroupement 3			17,17	0:30	11:00
	REGROUPEMENT 3				0:30	
CH5B	Sortie Regroupement 3					11:30
	Dimanche 26 Octobre 2025 -	2 ^{ème} Éta	ape / 5 ^{ème}	Section		
CH5C	Entrée Assistance D				0:00	11:30
	ASSISTANCE D				0:30	
CH5D	Sortie Assistance D					12:00
L12	ldem L9	10,15				
CH6	La Crête 2			10,15	0:27	12:27
ES6	LA CRÊTE 2				0:03	12:30
	ldem ES4		14,4			
STOP 6	RD37 - Arrêt de bus "Horizon"	0,15				
L13	ldem L10	19,05				
CH7	Les Lianes 2			33,60	0:57	13:27
ES7	LES LIANES 2				0:03	13:30
	ldem ES7		12,2			
STOP 7	RD3 - Panneau "Rue M. et A. Leblond"	0,30				
L14	RD3 à RN 1002	1,40				
	TG RN 1002 à Rue M. et A. Leblond	0,15				

www.asareunion.re Page 6/7







		ŀ	(ILOMÉTRA	Temps	Heure de	
Contrôle	ITINERAIRE conforme à l'additif n°1	Km	Total	Entre	impartis	passage
	comornie a caddidi ii i	Partiel	E.S	СН	H : Mn	1ère voit.
	TG Rue M. et A. Leblond à Pont Rivière des Remparts	0,30				
	TD Pont Rivière des Remparts à Rue R. Babet	0,05				
	TD Rue R. Babet à Rue de l'Hopital	0,55				
	Rue de l'Hopital à CH	0,50				
CH7A	Arrivée Finale			15,45	0:30	14:00

2^{ème}
ÉTAPE

ES: 53,53 km

Liaisons: 69,32 km

Total: 122,85 km

RALLYE Liaisons: 95,52 km

Total: 198,35 km

www.asareunion.re Page 7/7